

L'hon. M. Pepin propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, nous de l'opposition officielle sommes heureux d'appuyer ce bill parce qu'il accomplira quelque chose de très important, aider l'augmentation des exportations. Il importe que nous fassions tout ce qui est possible en ce moment pour augmenter l'exportation des produits manufacturés. Les députés le savent, la fabrication est une industrie de main-d'œuvre. C'est notre meilleure arme pour combattre le chômage grave qui existe aujourd'hui. Notre pays n'a pas tellement réussi l'an dernier à augmenter nos exportations de produits manufacturés. J'ai reçu aujourd'hui le dernier rapport du Bureau fédéral de la statistique. L'an dernier, nos exportations de produits manufacturés n'ont augmenté que de 4.2 p. 100 comparativement à l'année précédente. On peut se demander ce qu'il y a de mal à cela. La réponse est que ce n'est pas suffisant. Comme l'a récemment déclaré le premier ministre suppléant (M. Sharp) en répondant à une question qui lui a été posée à la Chambre, le nombre d'emplois au Canada augmente, mais le nombre de personnes à la recherche d'emplois augmente plus rapidement.

Notre population active augmente très rapidement et un nombre croissant de jeunes se présentent sur le marché du travail. Il faut leur fournir des emplois. Il est évident que la création d'emplois ne se fait pas assez rapidement et c'est ce qui explique l'accroissement régulier du chômage. On ne peut visiblement pas résorber le chômage par la méthode des travaux publics. Mon parti l'a essayée il y a quelques années quand il était au pouvoir. Nous nous trouvions dans la même situation. Cela n'a pas marché car la création d'un simple emploi coûtait bien trop de milliers de dollars en deniers publics. Les finances du pays ne peuvent se permettre qu'une somme déterminée à un moment donné. Une fois les projets de construction réalisés on se retrouve au point de départ. Une fois de plus le chômage réapparaît et il faut créer des emplois.

• (8.50 p.m.)

La seule façon d'enrayer le chômage c'est de créer des emplois. Une relance de l'activité économique créera pour les producteurs un climat qui leur permettra d'augmenter leurs ventes, leur production et le nombre des emplois sans qu'il en coûte un liard au contribuable canadien. C'est la seule façon pratique de vaincre le chômage parce qu'elle est permanente. C'est ce que nous recherchons et c'est pourquoi nous, députés de l'opposition, sommes très heureux d'appuyer ce bill. Il aura des conséquences très importantes pour notre pays actuellement, en contribuant à accroître les ventes de produits manufacturés. Nous prions le gouvernement de poursuivre ce travail et de se servir de cet instrument pour faire vendre plus de produits manufacturés, créant ainsi plus d'emplois pour les ouvriers canadiens.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, lors de l'étude de ce bill à la deuxième lecture, j'ai remarqué que la Société pour l'expansion des exportations et ses

[M. l'Orateur.]

activités constituaient un instrument très important de notre politique commerciale. Je pense que cela a été confirmé par l'étude subséquente de ce bill. Grâce à ses programmes d'assurance des crédits à l'exportation, de prêts et de garanties à l'exportation, je pense que la Société pour l'expansion des exportations a joué et peut continuer de jouer un rôle très important pour favoriser de bonnes relations commerciales et aider l'économie. Toutefois, je crois qu'il y a lieu de noter encore une fois que cet instrument de politique ne peut être efficace que s'il est élaboré de fait dans le cadre d'une politique commerciale appropriée.

C'est ce que j'ai souligné à l'étape de la deuxième lecture et, sauf erreur, cela a été corroboré par le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Howard) lorsqu'il a présenté le bill au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Il a fait remarquer qu'on avait discuté quelque peu, au cours de la deuxième lecture, le problème de la promotion des exportations de produits canadiens, et la nécessité d'accorder beaucoup d'importance à la vente et à l'exportation de produits semi-ouvrés et de matières premières plutôt qu'à celles d'un plus grand nombre de produits manufacturés. Le secrétaire parlementaire a ensuite signalé qu'il appartient au ministère de l'Industrie et du Commerce de promouvoir certaines exportations de préférence à d'autres. Plus tard, il a parlé des inquiétudes exprimées à cause de l'étendue de notre commerce avec les États-Unis et d'après lui, dans ce cas aussi, c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce et non la Société qui doit prendre l'initiative pour régler ces problèmes.

Cela fait ressortir l'argument que certains d'entre nous avons présenté à l'étape de la deuxième lecture, que cet instrument de politique peut fonctionner efficacement seulement si la politique est solidement structurée. Il est bien évident pour tous les députés que certains programmes de la Société ont beaucoup aidé l'économie. Je signale la valeur et l'importance de son activité pour l'Ouest du Canada et pour ma région surtout, notamment pour la vente des grains. Toutefois, un secteur de l'activité de la Société prévu dans la première loi adoptée en 1969 mériterait un examen plus approfondi. Il s'agit de l'article de la loi relatif à l'assurance des investissements à l'étranger. En fait, le bill à l'étude renferme des amendements aux dispositions de la première loi que le gouvernement a trouvés impraticables et qui ne lui permettaient pas de conclure avec les pays étrangers les accords et les traités qu'on avait espérés en 1969 lors de la mise en vigueur de la loi.

Ce qui nous inquiète beaucoup, c'est que le Canada se livre à ce genre d'entreprise. Qu'on sache bien que ce que prévoit ce bill, et en fait la loi qu'on veut modifier, c'est un encouragement aux investissements privés à l'étranger. Il ne s'agit pas de savoir si c'est permis ou interdit, mais seulement si, à titre de politique gouvernementale, nous allons mettre en place des programmes visant à encourager des sociétés canadiennes privées à exploiter des entreprises à l'étranger au moyen d'une assurance contre ce qu'on appelle des risques politiques. On a prétendu que cela pourrait être interprété, dans certains milieux, comme une tentative de la part du Canada pour